

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Band: 43 (1938)

Artikel: Les sceaux en pierre des anciennes maisons de Tramelan
Autor: Chatelain, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549781>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les sceaux en pierre

des anciennes maisons de Tramelan

par Roger CHATELAIN, Tramelan

Au cours de l'histoire, l'homme a toujours fait usage de signes, d'emblèmes et de sceaux ayant pour but de marquer la propriété des objets ou d'authentifier les documents. Aujourd'hui, on se sert, à cet effet, de signatures, de timbres, de marques de fabrication.

Dans les villes et jusque dans les hameaux, les propriétaires d'immeubles ont souvent apposé sur leurs biens, une preuve visible de possession. Nous n'hésitons pas à nommer sceaux de pierre ces cartouches armoriés et ces écussons rustiques, couverts de signes particuliers, qui surmontent les portes ou les fenêtres de nos anciennes habitations bourgeoises et rurales. Ces motifs lapidaires sont, d'autre part, complétés de quelques exemplaires gravés au fer rouge sur les façades en bois des granges et des greniers, et placés généralement un peu au-dessous du faite de la toiture. Ornant les vieilles maisons de nos villages jurassiens et même les fermes isolées dans nos montagnes, ces armoiries sculptées, fort répandues, constituent une source précieuse pour l'héraldique. Il serait temps, chez nous, de les photographier ou de les dessiner, de les étudier toutes en détail, avant que les remaniements, démolitions ou incendies de ces maisons ne les fassent peu à peu disparaître.

Ces écus taillés dans la pierre et portant des dates, des lettres initiales et des emblèmes, forment un ensemble qui, dans beaucoup de ses parties, ne relève pas précisément de la science du blason. Cependant, ils retiennent l'attention pour plusieurs raisons. L'héraldiste y trouvera un vaste champ d'investigations, preuve en soit la place honorable qui leur a été réservée dans l'« Armorial vaudois » par M. D.-L. Galbreath. Le généalogiste y découvrira une documentation pour l'histoire des familles, le folkloriste sera attiré par certains signes mystérieux qu'ils contiennent et l'artiste comparera leur style en même temps que leur valeur décorative.

Nous avons recueilli, en une série de dessins, toutes les armoiries qui existent encore dans le territoire de Tramelan, en y ajoutant les plus intéressants types d'anciennes fenêtres et portes ornementées. A Tramelan-dessus, à Tramelan-dessous, aux Reussilles, au Cernil et à La Chaux de Tramelan, il nous a été possible de rassembler une cinquantaine d'écussons répartis des années 1646 à 1852, ainsi qu'une quarantaine d'inscriptions consistant surtout en initiales et millésimes, de 1597 à 1849.

La plupart des cartouches se trouvent au linteau de ces amples et solides portes de granges en forme d'arcade, qui donnent aux maisons l'air de tremper encore dans le moyen âge. Ensuite de reconstructions ou réparations de bâtiments, plusieurs sculptures ont été déplacées et encastrées au hasard dans la maçonnerie ; par exemple, l'une peut être vue maintenant au coin d'une habitation, au ras du sol, derrière une descente de chéneau ; une autre a été cimentée à rebours dans la muraille, au côté d'une maison.

Ces emblèmes sculptés sont l'œuvre de tailleurs de pierre. Ceux-ci apportaient leur art à la construction des maisons en taillant et ornant les montants, les linteaux de portes et de fenêtres, selon les désirs des propriétaires. M. Louis Reutter, dans ses « Fragments d'architecture neuchâteloise »¹⁾, dit à ce sujet : « Ces portes et ces fenêtres, qui ont beaucoup d'analogie entre elles, étaient sans doute exécutées par des ouvriers ou des artistes ambulants, nourris chez le particulier, qui leur payait en outre un modeste salaire. Ces ouvriers ayant déjà travaillé ailleurs sous des maîtres, mais n'en ayant pas les modèles, s'attachaient surtout à reproduire ce qui les avait le plus frappés ; ainsi s'explique l'imperfection du dessin unie à la bienfaisance de la main-d'œuvre. D'autres aussi étaient probablement forcés de subordonner leurs idées et leurs conceptions au goût de celui qui leur procurait de l'ouvrage. »

Cependant, chaque localité de quelque importance avait certainement, parmi ses habitants, des sculpteurs sur pierre et l'on peut admettre que de nombreuses armoiries ont été travaillées par des ouvriers du village même où elles se trouvent. — Le constructeur et le sculpteur mettaient-ils une marque particulière à leur ouvrage ? — Nous pouvons répondre affirmativement.

Il existe plusieurs signes en forme de X dont les deux branches supérieures, inférieures ou latérales sont reliées par une ligne droite ou recourbée. A Tramelan, ils ont été gravés dans des écussons de 1719 et de 1780 à 1811. M. Gustave

1) Neuchâtel, 1879.

Amweg, dans son ouvrage « Les Arts dans le Jura bernois et à Bienne »¹⁾, en mentionne à St-Imier, avec la date 1699 et à La Neuveville, avec la date 1631. D'autre part, M. J. Hunziker, dans ses travaux sur « La maison suisse d'après ses formes rustiques et son développement historique »²⁾, reproduit l'un de ces signes, trouvé en Suisse allemande, et l'appelle « marque distinctive de l'immeuble ». Il s'agit donc d'un chiffre de construction se rattachant à la famille des sigles ou des marques domestiques³⁾, qui tirent leur origine des tessères. Ces dernières sont des planchettes qu'on couvrait de traits fixant des droits particuliers⁴⁾. Un grand nombre de ces caractères ont passé dans les armoiries de familles⁵⁾. Si l'on trace, au centre de la lettre X, une ligne verticale, horizontale ou toutes deux réunies, on obtient un squelette d'étoile. Aussi, de nombreuses étoiles figurant dans les écus, pourraient-elles être une empreinte de constructeur⁶⁾. En outre, il nous paraît que des marques de tailleurs de pierres se mettaient aussi dans les cartouches, à l'intérieur et le plus souvent à l'extérieur des écussons, au bas de ceux-ci. Un sceau de pierre, daté 1780, à Tramelan-dessous, et un autre de 1781, aux Reussilles, présentent une analogie telle qu'on ne doute pas qu'ils soient sortis de la même main. Or, à leur pied, un signe identique est reproduit : une sorte de pointe ou de coin à tête arrondie. Ce signe se traduit par un petit losange dans d'autres blasons.

Le premier souci du tailleur ou graveur d'armoiries était de dessiner le contour de l'écu destiné à encadrer ou soutenir les emblèmes. Ces écussons rustiques sont variés et souvent curieux par leur forme qui se révèle fantaisiste aussi bien que classique. Dès lors, quelques-uns sont d'aspect inattendu : à Tramelan-dessous, l'un représente un vase avec des fleurs en guise de couronne. Aux Reussilles, un autre porte la date 1772 et les initiales A L D R (Rossel) et I S W (Wuilleumier) ; il a été sculpté en forme de barette d'abbé, évoquant certainement les droits de l'abbaye de Bellelay sur des terrains situés dans ce lieu et cultivés par ces personnages de 1772. Les prémontrés de Bellelay ne possédaient-ils pas, au Bas-du-Cernil, une grande métairie ? Il en subsiste des vestiges à la ferme appartenant aujourd'hui au baron de Reinach ; on y peut lire, au lin-

1) Porrentruy, 1937, p. 119 et 125.

2) Lausanne, 1902-1907.

3) Surtout connues en Suisse allemande sous le nom de « Hausmarken ».

4) Cf. H. Brockmann-Jerosch : « La terre helvétique, ses mœurs, ses coutumes, ses habitations », Neuchâtel, 1931, p. 31, 36-37.

5) Voir par exemple : « Wappenbuch der Stadt Basel » Bâle, 1917-1924.

6) Voir par ex., dans « Archives héraldiques suisses » 1903 : « Wappenrelief am ehemaligen Zunfthause zu „Schmieden und Zimmerleuten“ in Burgdorf », par R. Ochsenbein, les armoiries de Henri Dür, p. 32, 33, fig. 1 et 2.

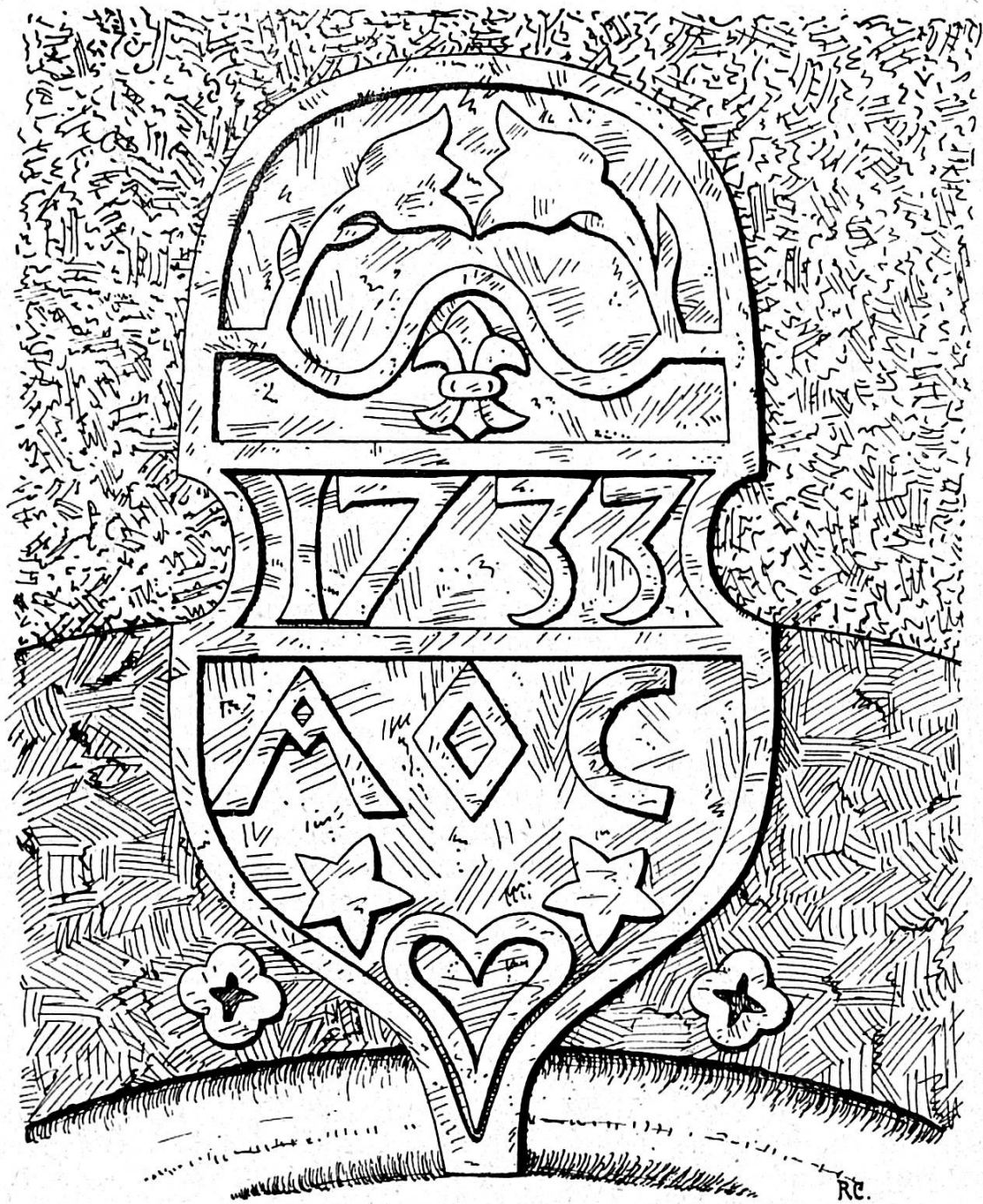


Fig. 1 — *Linteau armorié d'une porte de grange, de 1733*

teau d'une porte, la date 1720 et, au-dessous, la lettre B. Un document de 1440, déposé aux archives de Tramelan-dessus, fait mention des biens de « monssire labbes de beleleyez » près du Cernil, et en 1403 déjà, la famille Rossel exploitait des domaines dépendant de cette abbaye¹).

Les écussons du 17^e siècle, de style Renaissance et classiques par leur ligne, n'ont que peu d'ornements à l'extérieur ; la partie supérieure est déprimée au milieu, les flancs ont la gouge habituelle et la base est pointue. Dès le 18^e siècle, quelques éléments décoratifs viennent s'ajouter en dehors des écus et, dans la seconde moitié du même siècle, ceux-ci prennent la figure d'un ovale. Les ornements sont alors plus chargés et plus nombreux. Une période de transition peut donc se définir vers le milieu du 18^e siècle, au moment où la forme s'allonge et la partie supérieure s'arrondit. Il existe encore à Tramelan trois armoiries de cette époque, datées 1726, 1733 et 1741, dans lesquelles on trouve, en y regardant de près, l'explication du changement qui s'est opéré. L'écu original, de forme classique, dont la partie supérieure suit la ligne horizontale, ayant été surmonté d'un complément d'emblèmes, ceux-ci furent incorporés à cet écusson par le traçage d'une ligne arquée englobant ces emblèmes. (Voir fig. 1).

Les sculptures rustiques abandonnant, aux environs de 1750, les vestiges des élégants motifs Renaissance, entrent dans un style plus lourd, inspiré de l'art allemand. L'ovale, qui contient le millésime, les initiales et les signes particuliers, est entouré d'ornements divisés le plus souvent en trois parties. Au-dessus, on remarque une couronne princière stylisée qui comporte surtout des fleurs de lis et des fleurons²). De chaque côté descend une lourde bande décorative, quelquefois ajourée, mais peu développée, qui rappelle assez les lambrequins. Nous avons trouvé dans des monnaies de Marie-Thérèse d'Autriche, impératrice d'Allemagne (1717-1780), des figures de même nature que ces lambrequins, ce qui fait supposer, naturellement, que les tailleurs de pierre de ce temps-là avaient des sources d'inspiration bien définies. Au bas des écussons, enfin, une sorte de feuillage complète le vêtement de l'ovale. Déjà à la fin du 18^e siècle, les lambrequins se transforment en branches feuillues, qui, développées dans la première moitié du 19^e siècle, prennent l'aspect de la couronne de laurier. Dès le début de ce même siècle, les armoiries tendent à se simplifier, mais on leur découvre encore parfois d'étonnantes formes et leur style est un amalgame de celles qui les ont précédées.

1) Montandon et Voumard : « Histoire de Tramelan », Tramelan 1899, p. 6.

2) On peut constater ici l'influence d'une mode vaniteuse au temps où l'on abusait des couronnes héraldiques.

Plusieurs cartouches armoriés des 17^e et 18^e siècles présentent, à leur partie supérieure, des signes curieux consistant en spirales qui se déroulent soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de l'écu. Dans le canton de Neuchâtel, M. Louis Reutter¹⁾ a reproduit quelques-uns de ces signes se trouvant au linteau de fenêtres de style Renaissance, et traduits par des cercles entourés de rayons. Le folkloriste averti les prendra avec raison pour des motifs héliographiques et expliquera leur présence par le fait que les traditions de nos pères comportaient encore de fortes réminiscences des anciens cultes solaires. A Tramelan-dessus, un écusson sur lequel sont gravées la date 1646 et les initiales D R (Rossel), est orné de six spirales²⁾. La famille De la Reussille porte, entre autres dans son blason, en chef, un soleil rayonnant d'or sur fond d'azur³⁾. Il n'est pas impossible que ces armoiries aient été créées d'après un ancien sceau en pierre, aujourd'hui disparu, et que les spirales qu'il contenait soient devenues un soleil par figuration héraldique.

D'autre part, dans le domaine du folklore, il faut également signaler, à Tramelan-dessous, au sommet de deux portes de granges, immédiatement au-dessous de l'écusson formant linteau, la présence d'une tête humaine sculptée, tournée vers le sol. Elles datent respectivement de 1756 et 1759 et appartiennent à un genre caractéristique par la naïveté du dessin et de l'expression. (Voir fig. 2). Ces têtes, qui rappellent les gargouilles des cathédrales, évoquent chez celui qui les fixe longuement du regard, tout un passé parfumé de vieilles croyances populaires. Ces génies mystérieux qui gardent jalousement le seuil des granges, n'étaient-ils pas des fétiches, des talismans ayant pour devoir de chasser l'esprit malin et sorcier qui pouvait y pénétrer en même temps qu'on rentrait le bétail ou la moisson?

Après avoir analysé la conformation des écussons et leurs ornements, voyons de quoi se composent les intérieurs de ceux-ci. Le centre est presque toujours occupé par la date et les initiales ; ces dernières sont en quelque sorte la signature du propriétaire. Les plus anciennes que nous connaissions sont I P M (Monnier, probablement), et se trouvent à Tramelan-dessous avec la mention de l'année 1602. La date qui est un élément précieux pour les recherches, révèle l'époque de la construction. Au Cernil, on a placé sur une ferme, à trois endroits différents, les dates 1663, 1664, 1665 ; chacune d'elles est accompagnée des initiales A W (Abram Wuilleumier). Ces millésimes rappellent également des rénovations de maisons ou des adjonctions de bâti-

1) Loc. cit.

2) Voir G. Amweg, loc. cit., p. 120.

3) « Almanach du Montagnard », La Chaux-de-Fonds, 1934, tableau XIV et « Armorial de l'Almanach du Montagnard », 1938, p. 17.

ments. Sur une habitation de Tramelan-dessous, on remarque une date du 17^e siècle, que nous ne pouvons indiquer parce que les deux derniers chiffres en sont à moitié effacés, puis les dates 1718 et 1806, appartenant donc à trois siècles successifs. Dans ce village, on trouve encore, réunis sur un immeuble, les millésimes 1605 et 1732, et sur un autre, 1646 et 1780.

Les écus sont en général divisés en cantons et les lignes de partage figurées par une corde tendue horizontalement ou par de simples rubans ou filets. Un cartouche de 1733, à Tramelan-dessous, offre quatre compartiments superposés ; deux autres, situés dans la même localité et à La Chaux, datés 1715 et 1719, sont écartelés. C'est dans ces cantons que sont répartis régulièrement les motifs sigillaires. Ces derniers représentent toute une catégorie de cœurs, cercles, rosaces, ailerons, feuilles, entrelacs floraux, en outre, des signes héraldiques purs tels que fleurs de lis, étoiles, coupeaux, macles, besants ou tourteaux.

La tâche consistant à trouver la signification et la valeur documentaire de ces emblèmes n'est pas aisée car, par eux, le chercheur doit remonter aux sources mêmes qui ont alimenté les armoiries de familles bourgeoises. Une collection d'un certain nombre d'écussons peut permettre une modeste étude comparative des symboles qu'ils contiennent, mais ceux-ci resteront en partie indéchiffrables aussi longtemps que l'on n'aura pas rassemblé, pour les disséquer, ceux d'une région tout entière. Il faut reconnaître que ces signes sont difficiles à expliquer, et le profane les classe rapidement dans l'ordre cabalistique. A première vue, ils paraissent placés selon le hasard et au gré de la fantaisie. Bien qu'ils aient un aspect nettement hiéroglyphique, on peut être certain qu'à leur base se trouve une intention presque toujours définie et l'héraldiste, lui, parvient, du moins, à y découvrir un peu de clarté et de sens.

Lorsque les artisans ou les paysans faisaient édifier une maison, la plupart d'entre eux ne connaissaient pas le blason officiel de leur famille, qui devait être placé bien en vue au-dessus de la porte. Quelques familles même n'en possédaient pas encore. C'est pour cette raison que les marques domestiques ne sont pas des armoiries proprement dites. La preuve se trouve dans quelques écussons fort différents les uns des autres, mais appartenant à une seule famille. Dans bien des cas, l'on fit usage d'armes parlantes pour traduire un nom, mais souvent venaient s'ajouter à celui-ci, les emblèmes d'une famille alliée. On mettait ces derniers séparément dans l'écu qui se divisait alors en partitions. C'est ainsi que les écussons peuvent se classer en trois catégories principales. Dans la première apparaissent les signes particuliers du maître de la maison, dans la seconde

seulement ceux de la race alliée ou de personnes étrangères, et, dans la troisième, les deux genres sont réunis. Si l'on ne découvrait pas par quels caractères propres représenter une famille, ou si ces caractères laissaient trop d'espace vide autour d'eux, le constructeur ou le sculpteur se chargeaient de combler les lacunes en introduisant, dans le motif, leur emblème particulier. A cela venaient s'ajouter quelquefois, des marques de métiers ou des attributs de corporations dont faisait usage le propriétaire, et peut-être des signes militaires reconnaissables, semble-t-il, aux macles et aux besants ou tourteaux. Les fleurs de lis de ces écus pourraient être le symbole des marchands, comme le lion était celui des tanneurs, le bœuf ou le couperet celui des bouchers, le serpent celui des forgerons et le fer à cheval celui des maréchaux. La fleur de lis n'équivaut donc pas à une preuve de l'origine française des familles dont elle est un des attributs héraldiques. Les traditions font de la plupart de nos familles bourgeoises des descendants de Huguenots, mais les archives montrent clairement qu'elles sont presque toutes indigènes et remontent à la fin du moyen âge.

A Tramelan, on ne trouve, sur les maisons, aucune représentation d'animaux et l'image des objets usuels se rencontre rarement. Il faut donc se borner, le plus souvent, à interpréter les sceaux en pierre par les cœurs, les étoiles, les fleurs qu'ils contiennent, et la difficulté est d'autant plus grande que les mêmes motifs, complets ou fragmentés, existent dans des écussons de familles aux noms différents.

Feu M. le doyen Edmond Grimaître, curé de Tramelan, en a expliqué quelques-uns de la façon suivante, dans son étude intitulée «Quelques notes sur Tramelan au XVIII^e siècle»¹⁾: «... la maison... a été construite en 1741 par Pierre Nicolet. On trouve sur la porte de grange les armoiries de cette famille, soit un cœur et deux tulipes. Le cœur représente la première partie du mot : le nid et la seconde partie (colet) est traduite par la tige (en latin colis), qui est surtout remarquable dans les tulipes. — Notre société d'embellissement fera conduire au musée de l'Ecole secondaire la pierre qui dominait la grande porte du Bousset. On y trouve les initiales I. P. W. (Jean Pierre Wuilleumier), le millésime 1754 et comme armoiries un cœur au-dessus de deux trèfles. Le mot Wuilleumier vient du latin vetus-humus, c.-à-d. vieille terre. L'adjectif vieille est traduit par un cœur et le substantif terre est représenté par le trèfle, plante qui se rencontre le plus facilement dans nos terrains de Montagne. — Au bas du Cernil... la maison construite par Jean Wuilleumier en 1680, porte un cœur flammé, deux autres petits cœurs et deux cercles qui représentent la terre.»

1) Publiée à Tramelan en 1923 et 1924.

Nous pouvons compléter les explications de M. le doyen Grimaître en mentionnant un écusson gravé dans le bois d'un grenier à Tramelan-dessous, où l'on remarque les lettres I I M (Monnier) au-dessus de A N (Nicolet), la date 1726 et en pointe, une sorte de cœur, ayant plutôt la forme de coupeaux, desquels s'échappe une assez longue tige supportant un bouton de fleur. Au sommet de l'écu est plantée une fleur épanouie avec deux

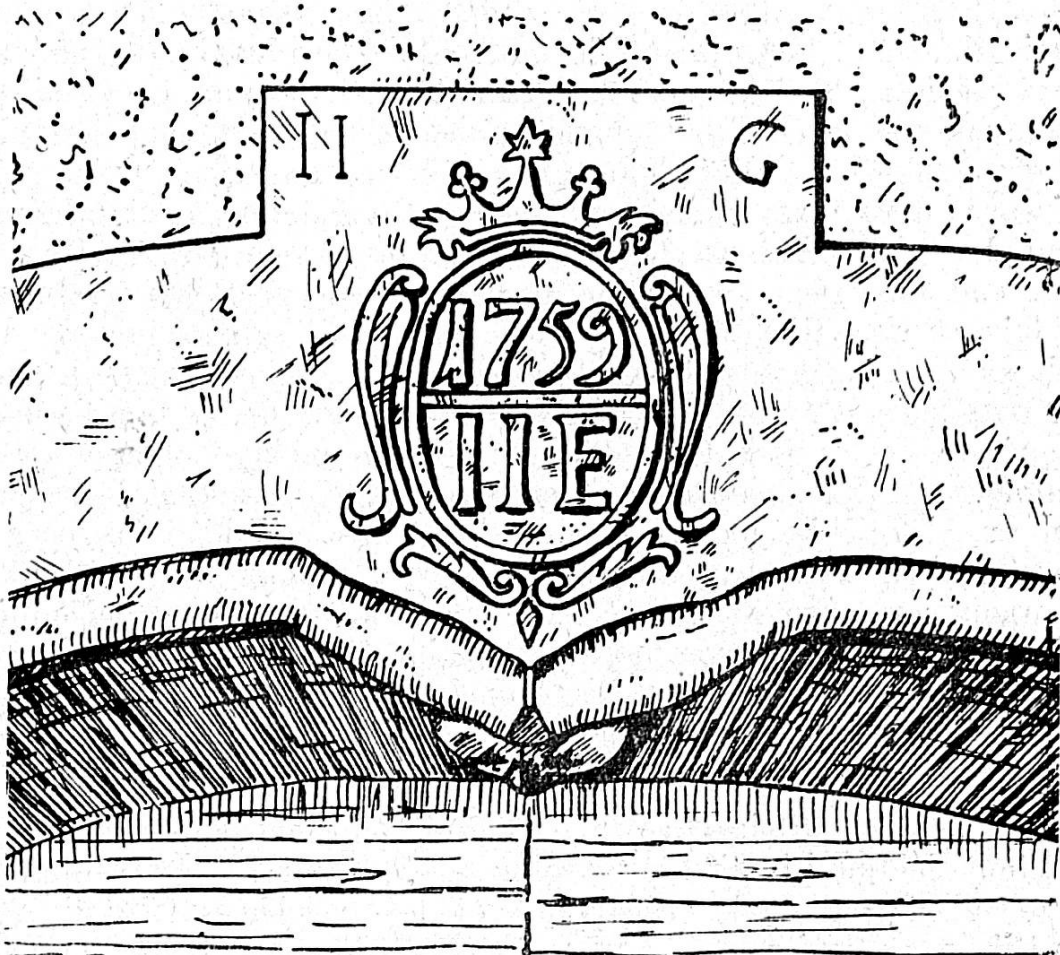


Fig. 2. — *Partie supérieure d'une porte de grange, de 1759*

feuilles, probablement une tulipe. Ainsi, la plante inférieure développe sa tige au lieu de ses pétales pour illustrer le nom Nicolet, tandis que la tulipe supérieure représente les Monnier. Dès 1686, plusieurs motifs d'armoiries à tulipes se rapportent à la famille Monnier et, de cette façon, une alliance entre celle-ci et la famille Nicolet est démontrée de 1726 à 1741. D'autre part, la société d'embellissement n'a malheureusement pas fait déposer au musée du collège secondaire, le linteau armorié de la ferme démolie du Bousset. Après quelques recherches faites, nous devons conclure que cette pierre a disparu. A trois cents mètres du Bousset, la métairie du Préparotte porte encore l'ins-

cription I P W 1753. Le cœur surmontant les deux trèfles, dans l'emblème de Jean-Pierre Wuilleumier de 1754, au Bousset, ainsi que les trois cœurs de l'écusson daté 1680, de Jean Wuilleumier¹⁾, au Bas-du-Cernil, nous paraissent révéler d'étroites relations entre les familles Wuilleumier et Châtelain, qui habitaient la Montagne²⁾. A La Chaux de Tramelan, la traverse d'une porte est ornée d'un blason très précieux pour l'histoire de la famille Châtelain ; il comporte, entre autres, trois cœurs avec les initiales I C et la date 1678³⁾. Les cœurs forment la première partie du nom : châ, qui est le mot patois de chaud ; (ils peuvent aussi désigner La Chaux de Tramelan). Le cœur est toujours synonyme de ce qui est chaud, puisque l'on dit, par exemple : saluer quelqu'un CORDialement ou CHAleureusement. Nous connaissons deux cartouches qui portent même un cœur flammé, symbole de la chaleur. Quelques sculptures des 18^e et 19^e siècles sont chargées d'un cœur accosté de deux étoiles. Le cœur, traduisant la syllabe « châ » et les deux étoiles marquant le pluriel du mot latin « stella » par « stellae », forment ainsi le nom « châ-stellae ». Ce sont les armoiries parlantes de la famille mentionnée sous le nom Chastellain dans les anciens documents de Tramelan. A La Chaux, où demeuraient exclusivement les Châtelain au 17^e siècle, un écusson de 1719 est meublé d'un cœur et deux étoiles avec les initiales I P W. Ce Jean-Pierre Wuilleumier ou son père avaient certainement acquis cette maison ensuite d'un mariage avec une Châtelain. Comme cet écusson est en outre écartelé, il n'est pas téméraire de le classer dans la catégorie des armes d'alliances.

Si, dans les écussons Wuilleumier⁴⁾ de 1680 et 1754, décrits par M. le doyen Grimaître, il n'est guère probable que les cœurs ajoutent le qualificatif de « vieille » aux figures représentant la terre, c'est que seuls les trèfles et les cercles suffisent, semble-t-il, pour désigner la vieille terre, puisque le globe terrestre est toujours vieux. En tout cas, un écu écartelé, de 1715, couvrant une porte de grange de Tramelan-dessous et rappelant une alliance des familles Monnier et Wuilleumier, n'offre pas la trace de cœurs et n'est pourvu, en pointe, que de deux cercles pour désigner la vieille terre. (Voir fig. 3). Sa partie supérieure est formée d'un quadruple motif solaire, surmonté d'un petit cercle et flanqué des tulipes familières aux Monnier, tandis qu'à

1) Aujourd'hui, cet écusson n'existe plus.

2) On trouvera les photographies de plusieurs fermes de la Montagne de Tramelan dans l'ouvrage de H. Stähli : « La ferme du Jura bernois, son origine, son développement et ses exigences modernes » (Berne, 1930), aux fig. 28, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 40.

3) Voir G. Amweg, loc. cit., p. 120.

4) Nous employons, dans certains cas, l'orthographe Wuilleumier au lieu de Vuilleumier pour nous conformer aux inscriptions des marques de maisons, lorsque la mention du nom s'y rapporte directement.

l'intérieur sont cantonnées les initiales I I M, P M et A M. Les premières lettres ont trait soit à Jean-Jacques Monnier ou Monnin, dont la femme était fille d'un Jean Vuilleumier¹⁾, soit à Jean-Jacques Monnier qui avait épousé en 1712, une Catherine, veuve d'un Vuilleumier²⁾. Les plus anciennes armoiries rustiques des Vuilleumier que l'on connaisse à Tramelan, sont deux écussons de 1663 et 1664, au Cernil, portant chacun les lettres A W et trois monts en pointe. Les coupeaux paraissent désigner la terre de la Montagne de Tramelan, où cette famille s'est établie en 1621, venant de La Sagne; ils pourraient, cependant, se rapporter aux trois monts chargés de sapins qui figurent aussi dans les armoiries de La Sagne³⁾. Quoi qu'il en soit, les armes officielles, d'origine neuchâteloise, de la famille Vuilleumier ne contiennent ni montagnes, ni cercles, mais un cœur, un crois-sant et trois étoiles⁴⁾, d'après un vitrail de 1536 et une pierre tombale, trouvés à Valangin.

En outre, dans la guerre acharnée, faite de 1919 à 1929, au W initial du nom Vuilleumier, guerre après laquelle l'orthographe devait en être fixée définitivement, aucune inscription de maison n'a été relevée. En effet, ces inscriptions constituant un document d'une grande valeur, n'auraient pas manqué de jeter le désarroi chez les partisans du V simple. Dans la brochure éditée à ce sujet, en 1929⁵⁾, on lit entre autres, p. 10: «Jusque vers l'an 1876, ce nom a été écrit par tous avec le V simple et beaucoup ont conservé intacte jusqu'à aujourd'hui cette orthographe, la seule exacte.» Bien que les anciennes pièces de nos archives portent la plupart du temps le V simple, on voit avec étonnement que toutes les initiales des Vuilleumier, marquées sur les maisons, ont sans exception le W. Nous en avons recueilli une quinzaine s'étendant des années 1651 à 1840. On a également indiqué, à la p. 11, que la manière d'écrire ce nom avec un W est «absolument fausse et illogique au point de vue linguistique.» Mais la présence du W s'explique aisément si l'on admet que le nom Vuilleumier provient de Wilhelm, en allemand, et de Willelmus, en latin, qui signifient Guillaume.

Mentionnons encore quelques armoiries qui méritent une attention particulière. A Tramelan-dessous, un écusson ovale de 1780, avec les initiales A W, est orné en pointe de deux ailerons supportant un cercle surmonté d'un cœur retourné. Aux

1) « Histoire de Tramelan » p. 28.

2) Nous remercions M. Marc Béguelin, notaire et officier de l'Etat civil de Tramelan, qui a bien voulu nous fournir quelques renseignements tirés d'anciens registres.

3) M. Tripet: « Les armoiries et les couleurs de Neuchâtel », Neuchâtel, 1892, pl. XIV.

4) A. de Mandrot et G. Dubois-de Purry: « Armorial historique de Neuchâtel » Neuchâtel, 1864.

5) « La guerre au „W“ dans le nom de famille des Vuilleumier », brochure publiée par M. Ch.-Aug. Vuilleumier, Bâle, 1929.

Reussilles, le côté sud du restaurant de La Clef montre un écu de forme et d'ouvrage pareils au précédent. Il porte les lettres P P (Perrin), la date 1781 et, dans le bas, des ailerons identiques chargés de la crosse de Bâle. Nous n'avons retrouvé qu'un seul autre exemplaire de cette crosse, surmontant également deux petites ailes, dans un emblème daté 1825 et signé des initiales C F E (Etienne), à Tramelan-dessous. La pierre de 1781, rappelant l'ancienne auberge de La Clef, présente en outre, au-dessus de la crosse et entre les deux lettres P, une clef dont l'anneau est tourné vers la pointe du blason. En chef de l'ovale, au-dessus de la date, se trouve une étoile à huit rais, tandis qu'au sommet de la couronne qui coiffe l'écusson, se remarquent les lettres I S W gravées en creux.

Sur une maison de Tramelan-dessous, une sculpture de 1733 se divise en quatre compartiments dans lesquels sont réparties respectivement deux tulipes puis une fleur de lis, en outre la date et une macle accostée des initiales A C au-dessus d'un cœur ajouré et deux étoiles ; à la base de l'écu, de chaque côté, s'ajoute une petite rosace. (Voir fig. 1). La même macle, flanquée des lettres A C et surmontée de la date 1754, se trouve encore sur une borne à huit mètres, environ, de la maison.

A Tramelan-dessous, une grande pierre de forme triangulaire, provenant d'une ancienne habitation démolie, a été placée au-dessus de la porte d'une maison moderne. La date 1667 et les initiales P D et B C sont marquées aux côtés d'un écusson en relief couvert de beaux motifs Renaissance, au haut desquels les lettres C E encadrent une fleur de lis. Un acte de 1662, que nous avons eu en mains, a été écrit et signé par un C. Estienne, notaire, greffier¹⁾.

Dans la même commune, un linteau de porte, encastré maintenant dans une muraille, contient la date 1752, les initiales P G (Guenin, probablement), une macle, deux besants ou tourteaux, deux rosaces et une arbalète²⁾. Cette arbalète se retrouve au côté nord de la maison Henri Ducommun, également à Tramelan-dessous, sur une arcade de grange et accompagnée de la date 1756 et des lettres I I G, ainsi qu'au côté ouest, au-dessus d'une porte droite avec le millésime 1742 et les initiales I I G M. Outre la tête sculptée, déjà signalée, qui orne le sommet de l'arcade de cette maison, un deuxième sceau en pierre, de forme ronde, placé au-dessus du linteau de 1756, porte une fleur de lis, les lettres T B et la date 1790. Au pied et en dehors de l'écu, on remarque une seconde fleur de lis et au

1) Ce document nous a été aimablement communiqué par M. Marcel Monnier, instituteur à Tramelan-dessous.

2) Voir G. Amweg, loc. cit., p. 121.



Fig. 3. — *Ecusson armorié, de 1715, au linteau
d'une porte de grange*

sommet, une marguerite entre deux tulipes. Ce sont les armoiries de Théodore Béguelin, né en 1766, décédé en 1846, époux d'une Sophie Etienne, fils de Jacques Béguelin allié Vuilleumier. Or, une marguerite figure dans un écusson marqué des initiales I P E (Etienne), de l'an 1806, à Tramelan-dessous. On trouve également des motifs de marguerites sculptés sur un plat en bois, signé I I E 1760, déposé au musée du collège secondaire. Il existe une généalogie de quelques familles Béguelin, imprimée en 1922, et ainsi, nous avons pu consulter celle de Henri-Louis Béguelin, né à Tramelan en 1791, fils de Théodore, fils de Jacques, et celle de Samuel Béguelin, né en 1821, fils de Frédéric-Henri, fils de Félix, fils de Jacques. A Tramelan-dessous, sont taillées, dans un écusson ovale, les lettres F B, avec le millésime 1766, une sorte de macle et un cercle. S'il s'agit bien de Félix Béguelin, fils de Jacques et frère de Théodore, le cercle, emblème des Vuilleumier, était le signe de sa mère.

Après ces différentes analyses, on ne pourra pas contester, pensons-nous, la valeur documentaire de ces marques de maisons. Dans le domaine de l'héraldique, on se basera sur elles en vue d'établir des armoiries officielles pour les familles qui n'en ont pas encore. Pour celles qui en possèdent et qui, la plupart du temps, font usage d'un unique emblème répandu chez tous les porteurs d'un même nom, sans distinction de branches, on créera soit de nouvelles armes, soit des variantes tirées des sceaux en pierre. Chacune de celles-ci se rapportera à la branche issue de l'ancêtre mentionné dans l'empreinte sculptée. A Tramelan, les symboles particuliers gravés sur les anciennes maisons, et susceptibles d'être transformés en armoiries, se rapportent principalement aux familles Béguelin, Châtelain, Etienne, Guenin, Mathez, Monnier, Nicolet, Perrin, Rossel et Vuilleumier.

Un très grand nombre de familles bourgeoises suspendent aux murs de leurs appartements des tableaux armoriés dont les attributs ne sont pas, en réalité, les leurs propres, mais les recherches faites d'après les écussons rustiques et les archives, annuleraient certainement l'anarchie qui règne à ce sujet en matière d'héraldique. Dans nos régions, ces recherches contribueraient au renouveau de la science et de l'art du blason, ainsi qu'au développement des arbres généalogiques.